



**CENTRE DE FORMATION D'ASSISTANT
DE REGULATION MEDICALE**
1 Rue Joseph Cugnot Tour Marcel Brot
CO 60034 54035 NANCY Cedex
Tél : 03.83.85.25.70 Courriel : cfarm@chru-nancy.fr
Directrice : C.MULLER



Peuvent être admis

Pré-requis :

La formation est ouverte aux candidats âgés de 18 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation. A l'exception de la voie par l'apprentissage, aucune limite d'âge n'est prévue. Sont admis à la sélection les candidats titulaires du baccalauréat, ou d'une attestation d'équivalence, ou d'un titre ou diplôme de niveau 4, ou encore justifiant de 3 années d'expérience professionnelle (quel que soit le domaine).

Les conditions d'accès figurent dans l'article 4 de l'arrêté :

[Arrêté du 19 juillet 2019 relatif à la formation conduisant au diplôme d'assistant de régulation médicale et à l'agrément des centres de formation d'assistant de régulation médicale - Légifrance](#)

Inscription

Dossier complet composé des pièces suivantes :

- **Feuille d'inscription complétée** (avec photo identité)
- **Chèque de 50 €** (frais inscription) libellé à l'ordre de « TRESOR PUBLIC »
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (recto/verso)
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Extrait du casier judiciaire, bulletin n°3
- Attestation médicale complétée par **le médecin traitant** (ou agréé), attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccinations obligatoires.
Attention, l'immunisation à l'hépatite B est obligatoire pour l'entrée en formation.
- Copie du diplôme du baccalauréat ou attestation d'équivalence ou autre diplôme ou titre de niveau 4
- Pour les candidats non titulaires du baccalauréat ou d'une attestation d'équivalence, d'un diplôme ou titre de niveau 4, une **attestation de cotisation au régime français au titre d'une activité professionnelle** d'une durée de trois ans minimum à temps plein
- Pour les candidats ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, autre que la France, une **attestation de niveau de langue française C2** et une **copie de leur diplôme ou titre le plus élevé traduit en français par un traducteur agréé auprès des tribunaux français**

Sélection

La sélection des candidats réalisée par le centre de formation agréé, est effectuée sur la base du **dossier** et d'un **entretien**, permettant d'apprécier la motivation et les aptitudes des candidats.

Date limite inscription :

Les dossiers sont à envoyer au Centre de Formation d'Assistant de Régulation Médicale 1 Rue Joseph Cugnot, Tour Marcel Brot 54035 NANCY Cedex **au plus tard le 6 juin 2025** soit par courrier recommandé avec A/R (le cachet de la poste faisant foi) ou à déposer au secrétariat.

Dates des entretiens de sélection : 16 et 17 juin 2025

Proclamation des résultats : 30 juin 2025

Date de rentrée : 8 septembre 2025

Frais de scolarité : (sous réserve des tarifs en vigueur à la date de démarrage de la formation) **5800€** (tarifs 2025)

Pour toute question relative au financement, contacter le secrétariat du CFARM au **03.83.85.25.70** ou cfarm@chru-nancy.fr